

GESTIONNAIRE DE PAIE

Titre Professionnel niveau 5, délivré par le Ministère de l'Emploi

Marché Compétences Professionnelles : année 2023-2024

PRESENTATION DU METIER / DES METIERS VISES

- ✓ **Domaine** 315t : Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales
- ✓ **Code(s) ROME** M1501/ **FORMACODE** 32688 **RNCP** 35633 – **Date d'effet de l'arrêté** : 29/12/2023
- ✓ **Descriptif du métier** :

Le **gestionnaire de paie (GP)** est un spécialiste du bulletin de paie qui exerce au sein d'une administration, d'une société ou d'un organisme, que celui-ci soit privé ou public. Son rôle premier est l'établissement de bulletins de paie pour l'ensemble du personnel. Pour la gestion de la paie, il calcule le salaire de chaque employé en prenant en compte tous les éléments tels que les congés, les primes, les taxes, les cotisations, les heures supplémentaires, les arrêts, etc. Il doit compter et vérifier méthodiquement chaque bulletin, et faire en sorte que toutes les informations soient correctes. Parmi les métiers des ressources humaines, celui de GP est celui qui se porte garant de la bonne rémunération des salariés, et leur assure d'être payés en temps et en heure.

- ✓ **Contraintes** : résistance au stress en fin de mois
- ✓ **Poursuites de formation**

Formations de niveau 5 (Bac+2) Titre professionnel Assistant Ressources Humaines / TP Assistant de Direction / BTS Support à l'Action Managériale / niveau 6 Bachelor Ressources Humaines

- ✓ **Pas de passerelle vers d'autres titres**

Taux de certification : 80 % - taux d'insertion : 85 % - Taux de satisfaction : 90 %

PUBLICS

- ✓ Ouvert à un public obligatoirement orienté avec prescription par le réseau des CEP : missions locales, pôle emploi, PLIE, LADOM, CAP EMPLOI....

PRE-REQUIS

- ✓ Niveau souhaité (Français, Anglais) Niveau 4 validé
Baccalauréat général et expérience significative en entreprise d'au moins 2 ans dans le domaine
Baccalauréat Professionnel ou titre de niveau 4 dans le domaine de la comptabilité et/ou Expérience significative en entreprise d'au moins 2 ans dans le domaine
Personnes ayant une bonne connaissance de la comptabilité générale : niveau 4 (ex-niveau IV)
- ✓ Conditions particulières (Dispenses suivant expérience ou niveau) : non concerné

Tarif / Financement : Formation financée par la Région et le FSE selon barème différencié, pas de reste à charge

CONTENUS et DEROULEMENT DE LA FORMATION

Matières :

Découvrir le métier du gestionnaire de paie et de la fonction RH (14 heures)

ASSURER LA TENUE ET LE SUIVI DU DOSSIER SOCIAL DE L'ENTREPRISE (198,5 heures)

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations du travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

ASSURER LA PRODUCTION DE LA PAIE ET ELABORER LES DONNEES DE SYNTHESE (171 heures)

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

CONNAISSANCES TRANSVERSALES (70 heures) : fonctionnalités avancées Excel, Word, logiciel de paie Quadra, contrôler la validité des règles, anticiper pour organiser la production.

Principes horizontaux :

Sensibilisation au développement durable (4 heures)

Lutte contre les discriminations (2 heures)

Egalité Homme/femme (2 heures)

Préparation au DP et à la session de validation (53 heures)

Evaluations : en cours de formation et finale (16 heures)

Techniques de recherche de stage / Techniques de recherche d'emploi

Soutien en présentiel et/ou FOAD, remise à niveau, en présentiel et/ou FOAD, Coaching (jusqu'à 102 heures) en fonction des résultats au test de positionnement

Modules / unités % :

Nombre d'heures en formation en situation de travail en entreprise : 18 %

Nombre d'heures d'enseignement théorique : 82 %

Dont Nombre d'heures de mise en situation Professionnelle : 11%

- ✓ Nombre d'heures de travail personnel : 14%
- ✓ Modalité en distanciel ou en présentiel ou en hybride : modalité présenteielle 80 % ; modalité hybride 20 %
- ✓ Conditions particulières (stage en entreprise obligatoire, rattrapage des heures non effectuées)

Phase de formation en situation de travail en entreprise (175 heures)

Date de formation en situation de travail en entreprise : du 11/03/2024 au 15/04/2024 (5 semaines)

CONDITIONS PARTICULIERES

DATES, LIEU et DUREE DE LA FORMATION

- ✓ Dates de la formation : **du 20/11/2023 au 24/05/2024**
- ✓ **Lieu : ESCCOM 6 boulevard Carnot CANNES**
- ✓ Durée : 670 heures en centre et 175 Heures en entreprise – total d'heures 845 heures
- ✓ Rythme : 35 heures hebdomadaires (8h30-12h30 / 13h30-16h30)

Personnalisation du parcours :

Durée personnalisée en fonction des besoins du stagiaire durant la phase de positionnement

Date de formation en situation de travail en entreprise : du 11/03/2024 au 15/04/2024 (5 semaines)

Dates de congés (interruption) : du 22/12/2023 au 02/01/2024 inclus

Dates d'examen : du 21/05/2024 au 24/05/2024

MODALITES D'INSCRIPTION

- ✓ Dates, heures et lieux des Information collectives :
16/10/2023 et 27/10/2023 à 9h00 ESCCOM 6 boulevard Carnot CANNES
- ✓ Contact référent :
Céline Respaut Balter formationcannes@ecole-esccom.com 04 92 98 08 29
- ✓ Modalités d'inscription et d'admission :

Vérification des Prérequis

Baccalauréat général et expérience significative en entreprise d'au moins 2 ans dans le domaine

Baccalauréat Professionnel ou titre de niveau 4 dans le domaine de la comptabilité et/ou Expérience significative en entreprise d'au moins 2 ans dans le domaine

Personnes ayant une bonne connaissance de la comptabilité générale : niveau 4 (ex-niveau IV)

Très bonnes connaissances de Windows et des outils bureautiques Word et Excel

Aptitudes & savoir être requis : Bonnes capacités d'abstraction, esprit rigoureux et méthodique, goût pour les chiffres, facilités dans l'expression orale et écrite, capacités relationnelles (écoute, diplomatie, respect de la confidentialité)

Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation d'handicap (le cas échéant)

Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...

Contact : Céline Respaut Balter formationcannes@ecole-esccom.com

- ✓ Pièces/documents éventuellement à fournir/à présenter :
Fiche de prescription, copie diplôme ou titre professionnel de niveau 4, CV actualisé
- ✓ Date limite dépôt de dossier : Néant
- ✓ Date de la CAF : **03/11/2023 9h00 ESCCOM 6 boulevard Carnot CANNES** – Délai d'accès sous 8 jours